



Mairie de Naves

1, rue de l'hôtel de Ville
19 460 NAVES
Tél. : 05.55.26.60.16
mairiedenaves@gmail.com
naves19.fr

Compte-rendu de la commission des affaires scolaires

Lundi 2 mai 2022 à 18h

Présents : ARNOULT Christiane, BETAÏLOULOUX Marion, COMBES Marie-Ange, HEIDERICH Claudine, LACROIX Jean-Marc, LAFOND Séverine, LONGY Hervé, MERCKX Michel, PERONNE Céline, POUCH Agnès.

Excusés : BEDESSEM Julia, BONFANTI Julie, BOUILLAGUET Aurélie, DUCLOUX Béatrice, DURAND Aurélie, GAUTHIER Stéphanie, POMMET Pierre-Jean, ROUSSEAU Béatrice, SOULARUE Séverine, VALETTE Nathalie

Secrétaire de séance : HEIDERICH Claudine

1. Point COVID-19

Le port du masque est maintenant levé en intérieur pour les élèves et les personnels. Toutefois, le COVID a beaucoup circulé ces deux derniers mois. Tous les personnels de l'école l'ont eu, excepté le cuisinier.

2. Commission cantine

Menus : les enfants ont eu une pizza végétarienne ce lundi. Les enfants l'ont bien mangé.

Le groupe « tri et réduction des déchets » a organisé pendant quatre jours en mars une pesée des aliments afin de déterminer s'il y avait du gaspillage et ainsi cibler le gaspillage pour le réduire au maximum. Donc tous les restes laissés par les enfants ont été comptabilisés ainsi que ceux restés dans les plats.

Il s'agissait aussi de voir ce qui « péchait » le plus afin d'ajuster la production en quantité et en aliments proposés.

Le résultat est très positif, il en ressort une moyenne d'environ 30 grammes de déchets par personne et par repas, ce qui est bien en dessous de la moyenne nationale.

Le personnel de cantine ainsi que le cuisinier sont sensibilisés à cette démarche, les enfants sont servis en fonction de leur appétit. Cette initiative part du principe qu'il est préférable de servir en moindre quantité que de générer des déchets alimentaires en servant des portions trop importantes. Le personnel fournit ainsi des portions mieux adaptées à la consommation réelle des enfants. Par ailleurs, les élèves qui le souhaitent peuvent être resservis par le personnel, qui répond de façon positive à toutes les demandes.

Le groupe va réfléchir à la suite, sachant que la cantine bénéficie du compostage collectif mis récemment en place sur l'esplanade.

3. Travaux

- Pendant les vacances de Pâques, **l'escalier** a été démoli afin d'accueillir le monte-charge. Des protections sécuritaires ont été mises en place, validées par la commission sécurité. En cas de venue dans la journée de l'enfant, le portail doit rester ouvert car le directeur ne peut pas répondre systématiquement au téléphone. Pour l'accès à la maternelle, il y a une sonnette.
- **Le 2^e portail d'en haut** est difficilement ouvrable : les services techniques vont regarder.
- **Rentrée de septembre :**
 - Le **matériel** stocké dans la future salle des maîtres sera apporté dans le préau à côté de la salle de l'aide aux devoirs. En effet, tout est poussiéreux en raison des travaux. Le tri devra être fait et ce qui ne sera pas conservé sera donné à la ressourcerie ou mis en déchetterie.
 - Les travaux de **rafraîchissement de cette salle** pourront être faits pendant les vacances d'été par les services techniques.
 - Repeindre le **marquage au sol** de la cour du bas
 - **Maternelles** : étagères à voir pour la GS ; il manque des embouts de chaises, bancs en maternelles ; fuite au niveau du puits de lumière entre MS et GS ; le puits de lumière des WC des GS fuit ce qui fait tomber la peinture. Un meuble nécessite de taquets ou tasseaux pour la classe des MS.
 - **Tri** : Les enseignants ont besoin d'un container à papier ou d'une poubelle à roulettes pour l'école afin d'aller la vider plus facilement dans la colonne à papier.
A la suite des travaux, la petite poubelle noire n'est plus accessible donc une supplémentaire va être mise en haut.

Michel Merckx invite les enseignants à regarder les besoins pour la prochaine rentrée scolaire.

- **Quelle serait la 2^e tranche de rénovation de l'école ?**
 - Il est constaté une forte consommation d'électricité à la maternelle. Les bâtiments communaux les plus consommateurs sont l'école et le stade.
Aussi les élus s'interrogent sur la priorité à donner à une rénovation des classes maternelles. Les précédentes remarques sur les puits de lumière amènent à une réflexion générale :
Doit-on condamner les puits de lumière ? car en plus de fuites, cet espace est énergivore.
Si des travaux doivent être faits, l'amiante doit être enlevée dans toutes les classes de maternelles (hors dortoir qui est un bâtiment plus récent) et les classes seraient déplacées probablement pendant au moins un an voire deux ans.
Une réflexion doit être faite avec les enseignants afin de s'organiser pour que les enseignements puissent se faire dans les meilleures conditions.
La question de classes à Lestrade se pose. Les enfants seraient transportés le matin comme le soir afin que les habitudes des parents ne changent pas. Concernant les repas, une organisation serait trouvée pour conserver les repas de la cantine.
Une visite de Lestrade par les enseignantes avec la directrice du centre de loisirs, Céline Dias, aura lieu prochainement.

De plus, la prochaine réunion se tiendra à Lestrade afin de visiter les lieux, dans l'éventualité de déplacer les maternelles là-bas pendant les travaux.

4. **Aide aux devoirs**

Louise fait l'aide aux devoirs mais certains vendredis, elle sera absente donc ce seront des bénévoles qui feront l'aide aux devoirs.

Un volontaire du service civique arriverait à la rentrée de septembre.

5. Un nom pour l'esplanade

Après trois rencontres et en quelques semaines, le projet pédagogique entre une classe de 3^e du lycée Edgard Pisani et le cycle 3 a abouti à un spectacle le 31 mars et un vote le 12 avril. Le nom de l'esplanade portera celui de Joséphine Baker.

Félicitations aux enseignantes et aux élèves qui se sont investis en si peu de temps pour un résultat qui a enchanté le public. Merci notamment aux élèves de la classe de CE2 et à leur enseignante, Mme Soularue.

Le spectacle était à la fois joyeux et émouvant. Chaque groupe a présenté une biographie d'une des quatre femmes résistantes, Joséphine Baker, Lucie Aubrac, Madeleine Riffaud et Marie-Louise Bussiès ainsi que quatre tableaux de leur époque. *Le chant des partisans* avec l'ensemble des élèves a conclu ce moment.

Puis un vote organisé par la classe de CE2 a eu lieu le 12 avril. Ils ont utilisé le matériel déjà mis en place pour les élections présidentielles et avaient préparé bulletins de vote, carte électorale, feuille d'émargement. Président, secrétaire et scrutateurs veillaient au vote.

Le résultat, 76 votants : un vote nul, 6 voix pour Lucie Aubrac, 10 pour Madeleine Riffaud, 22 pour Marie-Louise Madelmont, et 37 pour Joséphine Baker.

Une inauguration de l'esplanade Joséphine Baker aura lieu le 10 juin en présence d'un de ses fils, Brian Bouillon-Baker. L'organisation a été confiée à l'association Rencontres et Dédicaces.

Le programme n'est pas encore arrêté mais il a écrit un livre sur sa mère qu'il dédicacera à la médiathèque, il y aura une rencontre avec les élèves, une conférence, l'inauguration.

Les élus profitent de la présence d'Agnès Pouch et Jean-Marc Lacroix pour solliciter Le Petit Cabaret lors de l'inauguration et leur demander une chanson : par exemple, « *j'ai deux amours* » avec Liliane Chappoux, une danse Charleston, adultes et élèves de CE2.

Une fois le programme défini, une invitation sera donnée aux élèves, enseignants et parents.

6. Questions diverses

Coquelicot : le spectacle commandé pour les maternelles aura lieu le lundi 23 mai dans la salle d'activités des maternelles. L'artiste déjeunera à la cantine.

ATSEM : Liliane Chappoux prendrait sa retraite au 1^{er} novembre et sera remplacée en interne.

Enseignante de CM1 absente, a été remplacée car c'est un remplacement long. Les parents d'élèves font part de l'inquiétude des parents pour les 4 élèves de CM2 qui ont eu trois semaines sans cours. L'enseignement est du fait de l'Education nationale avec le DASEN qui gère les remplacements, devenus compliqués avec la période COVID.

Fête de l'école : aura lieu le vendredi 1^{er} juillet.

Gymnastique : l'enseignante des CP a besoin de tapis pour la gymnastique. Stockés à côté de la salle des St-Martial, les services techniques les déplaceront dans la salle. L'usage de la salle doit être vu avec l'accueil à la mairie.

La prochaine réunion de la commission des affaires scolaires aura lieu le **lundi 27 juin à 18h** à Lestrade.